

Londres, le 27 avril 2006

Cas d'appel Biélorussie : Un dirigeant étudiant en détention provisoire

Nom : Mikita Sassim

Âge : 20 ans

Charges : insoumission au service militaire, infraction passible de trois ans d'emprisonnement.

Lieu de détention : centre de détention provisoire n° 6 de Baranovitchi, Biélorussie

Mikita Sassim, un dirigeant étudiant biélorusse, se trouve actuellement dans le centre de détention provisoire n° 6 de Baranovitchi, en Biélorussie, et doit répondre d'insoumission. Il sera jugé le 4 mai par le tribunal de Baranovitchi – s'il est déclaré coupable, il encourt jusqu'à trois ans d'emprisonnement. Mikita se dit prêt à effectuer son service militaire, et Amnesty International pense que son arrestation n'est que la dernière en date d'une série de manœuvres d'intimidation dirigées contre lui par les autorités biélorusses en raison des activités politiques qu'il mène dans le cadre de mouvements de promotion de la démocratie et de défense des droits humains. S'il est condamné, Amnesty International le considérera comme un prisonnier d'opinion.

Mikita Sassim a été arrêté le 14 mars, cinq jours avant la tenue de l'élection présidentielle en Biélorussie. Des membres des forces de sécurité l'auraient appréhendé dans la rue, à Minsk, et emmené dans un poste de police, où une ambulance aurait été appelée, le jeune homme n'allant pas bien. Dans la nuit, Mikita Sassim a été opéré de l'appendicite. Le lendemain, selon les informations recueillies, il a été transféré, menottes aux poignets, dans la prison de Baranovitchi, où il a été enchaîné à un lit gardé par un policier. Une semaine plus tard, il aurait été transféré dans le centre de détention provisoire où il se trouve actuellement.

Au cours d'une manifestation pacifique organisée en septembre 2005, Mikita Sassim a fait de sa chemise en jean bleu un drapeau improvisé en l'attachant à un bâton, après que les forces de sécurité eurent saisi tous les drapeaux et banderoles des manifestants. Les forces de sécurité l'ont alors frappé avec une telle brutalité qu'il a dû être hospitalisé durant une semaine. Il a ensuite bénéficié d'un report de son service militaire, en raison d'une lésion cérébrale consécutive à ce passage à tabac. À la suite du geste pacifique de rébellion de Mikita Sassim, qui lui a valu de tels mauvais traitements, la couleur du blue-jean est devenue pour la société civile biélorusse un symbole de liberté et d'affranchissement. L'opposition a adopté cette couleur au cours de la période précédant l'élection présidentielle, si bien que même les médias étrangers ont commencé à évoquer la « *révolution du jean* ».

Passez à l'action !

Nous vous invitons à adresser à Mikita Sassim, au cours des jours précédant son procès, le 4 mai, des cartes postales et des lettres dans lesquelles vous lui exprimerez votre soutien et lui témoignerez votre solidarité. Vous pouvez écrire en biélorusse, en russe, en anglais ou dans votre propre langue. Vos encouragements lui seront précieux pour garder le moral dans cette période difficile. Merci d'envoyer vos messages à l'adresse suivante :

Mikita Sassim
Cell 8, Pre-trial detention centre No. 6
Brestskaya Street, 258a
Baranavichy
Brest region 225320
Biélorussie

La section britannique d'Amnesty International a rédigé un cas d'appel sur Mikita Sassim, dans lequel elle donne des informations détaillées sur cette affaire. Vous pouvez consulter ce document (en anglais) à l'adresse suivante : http://www.amnesty.org.uk/images/ul/B/Belarus_2.pdf.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*